

• Le médiateur du crédit encourage les PME à prendre des risques

René Ricol était l'invité hier du « Talk Orange-Le Figaro ». Il a contribué à sauver plus de 60 000 emplois.

« Les banques et les entreprises doivent prendre des risques. Nous devons tous prendre des risques », a affirmé hier le médiateur du crédit. Invité du « Talk Orange-Le Figaro », René Ricol a estimé qu'une mobilisation générale permettra de marquer des points malgré les mauvais indicateurs financiers et économiques. « Nous devons tous accomplir des efforts. Les entreprises doivent penser au rebond. Il faut qu'elles investissent dans la recherche, dans les forces commerciales », a-t-il poursuivi.

Nommé le 23 octobre par le président de la République, le médiateur a contribué à aider plus de 2 000 entreprises et plus de 42 000 emplois. Il publiera de nouveaux chiffres en fin de semaine, et devrait annoncer que plus de 60 000 emplois ont été sauvés. Les dossiers qui sont arrivés ces dernières semaines sur ses bureaux, sont ceux d'entreprises de taille significative. L'un d'entre eux va être présenté aux responsables du fonds stratégique d'investissement

Jugeant que les banques jouent le jeu, le médiateur souhaite que ses délégations départementales puissent traiter avec « les hommes de terrain des banques et non pas avec les responsables des contentieux ». Il estime également qu'il faut encore trouver des solutions pour améliorer les relations entre les assureurs crédits et les entreprises.

Rendant compte chaque semaine au président de la République, le médiateur qui accomplit ce travail bénévolement, souhaite poursuivre sa mission jusqu'à ce qu'il ait sauvé « 100 000 emplois ». Il pourra d'autant plus facilement passer le relais dans quelque temps qu'Hervé Novelli, secrétaire d'État chargé des Petites et Moyennes Entreprises, travaille à un projet de loi qui va permettre à la médiation du crédit de durer.

Interrogé sur la polémique provoquée par la nomination de François Pérol à la présidence du deuxième groupe bancaire français né du mariage des Banques populaires et des Caisses d'épargne, il a estimé logique cette décision.

« Il ne faut pas tomber dans le juridisme. Quand l'État met de l'argent dans les banques, il nomme les responsables. Le choix de François Pérol est un bon choix. C'est une chance pour les établissements bancaires concernés », a jugé René Ricol.